



SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE SANTÉ AU TRAVAIL

Participation de Présanse aux instances de la SFST

La Société Française de Médecine du Travail (SFMT) est devenue la Société Française de Santé au Travail (SFST) depuis quelques semaines et s'ouvre ainsi à tous les professionnels de la Santé au travail.

La SFST a, par conséquent, modifié ses statuts et réaffirme sa mission principale de contribuer à développer et diffuser les connaissances scientifiques et données probantes dans tous les domaines de la Santé au travail, en vue de l'amélioration des connaissances, compétences et pratiques professionnelles, tant de ses membres, que des professionnels de Santé au travail, notamment via le réseau des sociétés locales de médecine et Santé au travail.

C'est ainsi que la SFST est composée également d'un Conseil scientifique renouvelé.

“La SFST (...) réaffirme sa mission principale de contribuer à développer et diffuser les connaissances scientifiques et données probantes dans tous les domaines de la Santé au travail, en vue de l'amélioration des connaissances, compétences et pratiques professionnelles, tant de ses membres, que des professionnels de Santé au travail, notamment via le réseau des sociétés locales de médecine et Santé au travail. ”

Elle a également pour mission de contribuer à l'information, sur son champ de compétences, des professionnels de santé exerçant dans un autre champ disciplinaire.

Enfin, la SFST souhaite promouvoir la sensibilisation et la formation à la Santé au travail, en lien avec les organismes concernés.

L'association est administrée par un nouveau Conseil d'Administration ayant pour volonté d'être représentatif tant de la diversité des sociétés locales de médecine et santé au travail, et ce sur l'ensemble du territoire national, que du monde hospitalo-universitaire.

Ce Conseil d'Administration se compose, outre les deux derniers présidents, d'un collège d'enseignants hospitalo-universitaires, de membres désignés par les sociétés de médecine et santé au travail et de membres élus issus des assurances maladie, d'instituts de prévention, d'agences de veille sanitaire ou d'organismes représentant les SPST.

C'est au titre de cette dernière catégorie de membres que le mandat du médecin-conseil de Présanse, le docteur Corinne Letheux, au Conseil d'Administration de la SFST a été renouvelé.

Cette dernière est également nommée au bureau de la SFST où elle conserve le rôle de secrétaire-adjointe, qu'elle occupe depuis plus de deux ans. ■